

COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : VILLE DE MEYLAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21380229100012

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SAINT MARTIN D'HERES

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2026

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	44
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	47
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	49
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	50
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	54
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	55
B3.1 - Etat des provisions constituées	56
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	58
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	62
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	63
B9 - Etat du personnel	65
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	68
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	70
B11.2 - Liste des établissements publics créés	71
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	72
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	73
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	74
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	76
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	77
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	78

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		19 449

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		1 762.20

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 544.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 726.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	720.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	625.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	67.47 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	95.40 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	41.70 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	36.18 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	10.56 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES				I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)				C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00	0,00	A1	0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3	0,00

	RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00 B1
Investissement	I	0,00	III	0,00 B2
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00 B3

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	0,00
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018 RSA		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011 Charges à caractère général (4)		0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014 Atténuations de produits		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
65 Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66 Charges financières		0,00
67 Charges spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES		C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018 RSA		0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21 Immobilisations corporelles (3)		0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26 Participations et créances rattachées		0,00
27 Autres immobilisations financières (3)		0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73 Impôts et taxes		0,00
731 Fiscalité locale		0,00
74 Dotations et participations (4)		0,00
75 Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013 Atténuations de charges (4)		0,00
016 APA		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI		0,00
76 Produits financiers		0,00
77 Produits spécifiques (4)		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS
II
A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	21 000 000,00	21 000 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	21 000 000,00	21 000 000,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	34 250 000,00	34 250 000,00
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	34 250 000,00	34 250 000,00
	TOTAL DU BUDGET (4)	55 250 000,00	55 250 000,00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
AP001/2025	MAISON DES SOLIDARITES	23	6 300 000,00
TOTAL			6 300 000,00
« AP de dépenses imprévues » (2)			0,00
TOTAL GENERAL			6 300 000,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)		022	0,00
TOTAL GENERAL			0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	189 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	547 500,00	0,00	303 000,00	303 000,00	303 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	4 363 500,00	0,00	2 053 000,00	2 053 000,00	2 053 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	9 200 000,00	0,00	11 625 000,00	11 625 000,00	11 625 000,00
Total des dépenses d'équipement		14 300 000,00	0,00	14 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 010 000,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 010 000,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		16 310 000,00	0,00	16 010 000,00	16 010 000,00	16 010 000,00

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	15 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 175 000,00		4 945 000,00	4 945 000,00	4 945 000,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		1 190 000,00		4 990 000,00	4 990 000,00	4 990 000,00

TOTAL	17 500 000,00	0,00	21 000 000,00	21 000 000,00	21 000 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 000 000,00
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	1 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	9 900 000,00	0,00	9 700 000,00	9 700 000,00	9 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 900 000,00	0,00	11 700 000,00	11 700 000,00	11 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	580 000,00	0,00	755 000,00	755 000,00	755 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 710 000,00	0,00	765 000,00	765 000,00	765 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		12 610 000,00	0,00	12 465 000,00	12 465 000,00	12 465 000,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	2 200 000,00		2 045 000,00	2 045 000,00	2 045 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	1 515 000,00		1 545 000,00	1 545 000,00	1 545 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	1 175 000,00		4 945 000,00	4 945 000,00	4 945 000,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		4 890 000,00		8 535 000,00	8 535 000,00	8 535 000,00

TOTAL	17 500 000,00	0,00	21 000 000,00	21 000 000,00	21 000 000,00
+					
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE					
0,00					
=					
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					
21 000 000,00					

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.	AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	3 545 000,00
--	--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	6 610 000,00	0,00	6 485 000,00	6 485 000,00	6 485 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 000 000,00	0,00	20 460 000,00	20 460 000,00	20 460 000,00
014	Atténuations de produits	170 000,00	0,00	430 000,00	430 000,00	430 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 760 000,00	0,00	2 885 000,00	2 885 000,00	2 885 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		29 540 000,00	0,00	30 260 000,00	30 260 000,00	30 260 000,00
66	Charges financières	315 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
67	Charges spécifiques (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		29 905 000,00	0,00	30 660 000,00	30 660 000,00	30 660 000,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	2 200 000,00		2 045 000,00	2 045 000,00	2 045 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	1 515 000,00		1 545 000,00	1 545 000,00	1 545 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 715 000,00		3 590 000,00	3 590 000,00	3 590 000,00

TOTAL	33 620 000,00	0,00	34 250 000,00	34 250 000,00	34 250 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 250 000,00
--	----------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	180 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 220 000,00	0,00	2 405 000,00	2 405 000,00	2 405 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	6 400 000,00	0,00	6 600 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00
731	Fiscalité locale	20 405 000,00	0,00	20 775 000,00	20 775 000,00	20 775 000,00
74	Dotations et participations (3)	2 845 000,00	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 485 000,00	0,00	1 525 000,00	1 525 000,00	1 525 000,00
Total des recettes de gestion courante		33 535 000,00	0,00	34 155 000,00	34 155 000,00	34 155 000,00
76	Produits financiers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		33 605 000,00	0,00	34 205 000,00	34 205 000,00	34 205 000,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	15 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		15 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00

TOTAL	33 620 000,00	0,00	34 250 000,00	34 250 000,00	34 250 000,00
--------------	----------------------	-------------	----------------------	----------------------	----------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 250 000,00
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 545 000,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF 023 + DF 042 - RF 042$ ou solde de l'opération $RI 021 + RI 040 - DI 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – DEPENSES		D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	45 000,00	45 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 010 000,00	0,00	2 010 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	19 000,00	0,00	19 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	303 000,00	0,00	303 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	2 053 000,00	145 000,00	2 198 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	11 625 000,00	4 800 000,00	16 425 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	16 010 000,00	4 990 000,00	21 000 000,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 000 000,00
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	6 485 000,00		6 485 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	20 460 000,00		20 460 000,00
014	Atténuations de produits	430 000,00		430 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	2 885 000,00	0,00	2 885 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	350 000,00	0,00	350 000,00
67	Charges spécifiques (9)	50 000,00	0,00	50 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	1 545 000,00	1 545 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		2 045 000,00	2 045 000,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	30 660 000,00	3 590 000,00	34 250 000,00

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
------------------------------------	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	34 250 000,00
---	---------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
BALANCE GENERALE – RECETTES		D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	755 000,00	0,00	755 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	9 710 000,00	0,00	9 710 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	145 000,00	145 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	4 800 000,00	4 800 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		1 545 000,00	1 545 000,00
29	<i>Dépréciations des immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Dépréciation des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
3...	<i>Stocks et en-cours</i>		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Dépréciation des comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Dépréciation des comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		2 045 000,00	2 045 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		12 465 000,00	8 535 000,00	21 000 000,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
---	------

+

R 1068 AFFECTION DU RESULTAT	0,00
------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	21 000 000,00
--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	200 000,00		200 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks</i>		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 405 000,00		2 405 000,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 600 000,00		6 600 000,00
731	Fiscalité locale	20 775 000,00		20 775 000,00
74	Dotations et participations (8)	2 650 000,00		2 650 000,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	1 525 000,00	0,00	1 525 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	50 000,00	45 000,00	95 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	34 205 000,00	45 000,00	34 250 000,00
			+	
		R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
			=	
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		34 250 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								A

DEPENSES								
Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
TOTAL		17 500 000,00	0,00	6 300 000,00	21 000 000,00	21 000 000,00	6 300 000,00	14 700 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	189 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	547 500,00	0,00	0,00	303 000,00	303 000,00	0,00	303 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 363 500,00	0,00	0,00	2 053 000,00	2 053 000,00	0,00	2 053 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 200 000,00	0,00	6 300 000,00	11 625 000,00	11 625 000,00	6 300 000,00	5 325 000,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 300 000,00	0,00	6 300 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00	6 300 000,00	7 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 010 000,00	0,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00	2 010 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		2 010 000,00	0,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	0,00	2 010 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		16 310 000,00	0,00	6 300 000,00	16 010 000,00	16 010 000,00	6 300 000,00	9 710 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	15 000,00	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 175 000,00	0,00	0,00	4 945 000,00	4 945 000,00	0,00	4 945 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 190 000,00	0,00	0,00	4 990 000,00	4 990 000,00	0,00	4 990 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
--	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								21 000 000,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES					A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 500 000,00	0,00	21 000 000,00	21 000 000,00	21 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	9 900 000,00	0,00	9 700 000,00	9 700 000,00	9 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 900 000,00	0,00	11 700 000,00	11 700 000,00	11 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	580 000,00	0,00	755 000,00	755 000,00	755 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 710 000,00	0,00	765 000,00	765 000,00	765 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		12 610 000,00	0,00	12 465 000,00	12 465 000,00	12 465 000,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 200 000,00		2 045 000,00	2 045 000,00	2 045 000,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)</i>	1 515 000,00		1 545 000,00	1 545 000,00	1 545 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (6)</i>	1 175 000,00		4 945 000,00	4 945 000,00	4 945 000,00
Total des recettes d'ordre		4 890 000,00		8 535 000,00	8 535 000,00	8 535 000,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
--	------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
--------------------------------	------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
----------	------------------------------------	--------------	------------------------	---------------------------	---

Total des recettes d'investissement cumulées	21 000 000,00
--	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		17 500 000,00	0,00	6 300 000,00	21 000 000,00	21 000 000,00	6 300 000,00	14 700 000,00	21 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	189 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
2031	Frais d'études	135 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2033	Frais d'insertion	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2051	Concessions, droits similaires	44 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	547 500,00	0,00	0,00	303 000,00	303 000,00	0,00	303 000,00	303 000,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	245 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	200 000,00	0,00		200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00
2046	Attributions compensation investissement	102 500,00	0,00		103 000,00	103 000,00	0,00	103 000,00	103 000,00
21	Immobilisations corporelles	4 363 500,00	0,00	0,00	2 053 000,00	2 053 000,00	0,00	2 053 000,00	2 053 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	50 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	675 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
21311	Bâtiments administratifs	15 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00
21312	Bâtiments scolaires	348 700,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	473 300,00	0,00		90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
21318	Autres bâtiments publics	1 445 000,00	0,00		1 115 000,00	1 115 000,00	0,00	1 115 000,00	1 115 000,00
2151	Réseaux de voirie	262 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	478 000,00	0,00		118 000,00	118 000,00	0,00	118 000,00	118 000,00
21533	Réseaux câblés	6 900,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
21828	Autres matériels de transport	155 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	149 100,00	0,00		121 000,00	121 000,00	0,00	121 000,00	121 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	50 500,00	0,00		75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00
2185	Matériel de téléphonie	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	250 000,00	0,00		189 000,00	189 000,00	0,00	189 000,00	189 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	9 200 000,00	0,00	6 300 000,00	11 625 000,00	11 625 000,00	6 300 000,00	5 325 000,00	11 625 000,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00
2313	Constructions	9 200 000,00	0,00		165 000,00	165 000,00	0,00	165 000,00	165 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00		11 430 000,00	11 430 000,00	6 300 000,00	5 130 000,00	11 430 000,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		14 300 000,00	0,00	6 300 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00	6 300 000,00	7 700 000,00	14 000 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	2 010 000,00	0,00		2 010 000,00	2 010 000,00		2 010 000,00	2 010 000,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	0,00		2 000 000,00	2 000 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00		10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		2 010 000,00	0,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00	0,00	2 010 000,00	2 010 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		16 310 000,00	0,00	6 300 000,00	16 010 000,00	16 010 000,00	6 300 000,00	9 710 000,00	16 010 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	15 000,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	15 000,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
13911	<i>Subv. transf. Etat et établ. nationaux</i>	15 000,00			45 000,00	45 000,00		45 000,00	45 000,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	1 175 000,00			4 945 000,00	4 945 000,00		4 945 000,00	4 945 000,00
21318	<i>Autres bâtiments publics</i>	1 175 000,00			145 000,00	145 000,00		145 000,00	145 000,00
2313	<i>Constructions</i>	0,00			4 800 000,00	4 800 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00
Total des dépenses d'ordre		1 190 000,00			4 990 000,00	4 990 000,00		4 990 000,00	4 990 000,00

(1) Détailer les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL		17 500 000,00	0,00	21 000 000,00	21 000 000,00	21 000 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	400 000,00	0,00	700 000,00	700 000,00	700 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	600 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	9 900 000,00	0,00	9 700 000,00	9 700 000,00	9 700 000,00
1641	Emprunts en euros	9 900 000,00	0,00	9 700 000,00	9 700 000,00	9 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		10 900 000,00	0,00	11 700 000,00	11 700 000,00	11 700 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	580 000,00	0,00	755 000,00	755 000,00	755 000,00
10222	FCTVA	580 000,00	0,00	755 000,00	755 000,00	755 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 120 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		1 710 000,00	0,00	765 000,00	765 000,00	765 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		12 610 000,00	0,00	12 465 000,00	12 465 000,00	12 465 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 200 000,00		2 045 000,00	2 045 000,00	2 045 000,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 515 000,00		1 545 000,00	1 545 000,00	1 545 000,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	30 000,00		0,00	0,00	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	90 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	10 000,00		0,00	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	30 000,00		30 000,00	30 000,00	30 000,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	5 000,00		5 000,00	5 000,00	5 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	350 000,00		270 000,00	270 000,00	270 000,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00		35 000,00	35 000,00	35 000,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	100 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	100 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	20 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	0,00		60 000,00	60 000,00	60 000,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	70 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	5 000,00		0,00	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	20 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	20 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	150 000,00		300 000,00	300 000,00	300 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	130 000,00		135 000,00	135 000,00	135 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	150 000,00		80 000,00	80 000,00	80 000,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	10 000,00		10 000,00	10 000,00	10 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	215 000,00		250 000,00	250 000,00	250 000,00
041	<i>Opérations patrimoniales (9)</i>	1 175 000,00		4 945 000,00	4 945 000,00	4 945 000,00
2031	<i>Frais d'études</i>	175 000,00		130 000,00	130 000,00	130 000,00
2033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00		15 000,00	15 000,00	15 000,00
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	1 000 000,00		4 800 000,00	4 800 000,00	4 800 000,00
Total des recettes d'ordre		4 890 000,00		8 535 000,00	8 535 000,00	8 535 000,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE								B

DEPENSES									
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	33 620 000,00	0,00	0,00	34 250 000,00	34 250 000,00	0,00	34 250 000,00	34 250 000,00
011	Charges à caractère général (3)	6 610 000,00	0,00	0,00	6 485 000,00	6 485 000,00	0,00	6 485 000,00	6 485 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	20 000 000,00	0,00		20 460 000,00	20 460 000,00		20 460 000,00	20 460 000,00
014	Atténuations de produits	170 000,00	0,00		430 000,00	430 000,00		430 000,00	430 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 760 000,00	0,00	0,00	2 885 000,00	2 885 000,00	0,00	2 885 000,00	2 885 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		29 540 000,00	0,00	0,00	30 260 000,00	30 260 000,00	0,00	30 260 000,00	30 260 000,00
66	Charges financières	315 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
67	Charges spécifiques (3)	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		365 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
Total des dépenses réelles		29 905 000,00	0,00	0,00	30 660 000,00	30 660 000,00	0,00	30 660 000,00	30 660 000,00
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	2 200 000,00			2 045 000,00	2 045 000,00		2 045 000,00	2 045 000,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4)</i>	1 515 000,00			1 545 000,00	1 545 000,00		1 545 000,00	1 545 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		3 715 000,00			3 590 000,00	3 590 000,00		3 590 000,00	3 590 000,00

	D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	---------------------------------------	------

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
-------	---------	---------------------------------------	--------------	---	---------------------------	------------------------------	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	34 250 000,00
---	---------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE						III
						B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	33 620 000,00	0,00	34 250 000,00	34 250 000,00	34 250 000,00
013	Atténuations de charges (2)	180 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 220 000,00	0,00	2 405 000,00	2 405 000,00	2 405 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 400 000,00	0,00	6 600 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00
731	Fiscalité locale	20 405 000,00	0,00	20 775 000,00	20 775 000,00	20 775 000,00
74	Dotations et participations (2)	2 845 000,00	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	1 485 000,00	0,00	1 525 000,00	1 525 000,00	1 525 000,00
Total des recettes de gestion des services		33 535 000,00	0,00	34 155 000,00	34 155 000,00	34 155 000,00
76	Produits financiers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		70 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes réelles		33 605 000,00	0,00	34 205 000,00	34 205 000,00	34 205 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	15 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
--	--	-------------

	Total des recettes de fonctionnement cumulées	34 250 000,00
--	--	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET								III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE								B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	33 620 000,00	0,00	0,00	34 250 000,00	34 250 000,00	0,00	34 250 000,00	34 250 000,00
011	Charges à caractère général (4)	6 610 000,00	0,00	0,00	6 485 000,00	6 485 000,00	0,00	6 485 000,00	6 485 000,00
6042	Achats de prestations de services	607 800,00	0,00		598 000,00	598 000,00	0,00	598 000,00	598 000,00
60611	Eau et assainissement	95 000,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60612	Energie - Electricité	1 330 000,00	0,00		980 000,00	980 000,00	0,00	980 000,00	980 000,00
60613	Chauffage urbain	143 000,00	0,00		285 000,00	285 000,00	0,00	285 000,00	285 000,00
60622	Carburants	69 000,00	0,00		69 000,00	69 000,00	0,00	69 000,00	69 000,00
60623	Alimentation	78 610,00	0,00		109 300,00	109 300,00	0,00	109 300,00	109 300,00
60624	Produits de traitement	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	47 480,00	0,00		91 180,00	91 180,00	0,00	91 180,00	91 180,00
60631	Fournitures d'entretien	99 000,00	0,00		97 000,00	97 000,00	0,00	97 000,00	97 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	301 915,00	0,00		269 255,00	269 255,00	0,00	269 255,00	269 255,00
60633	Fournitures de voirie	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	28 000,00	0,00		27 500,00	27 500,00	0,00	27 500,00	27 500,00
6064	Fournitures administratives	30 650,00	0,00		29 050,00	29 050,00	0,00	29 050,00	29 050,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	61 520,00	0,00		61 120,00	61 120,00	0,00	61 120,00	61 120,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		4 020,00	4 020,00	0,00	4 020,00	4 020,00
6067	Fournitures scolaires	55 750,00	0,00		57 410,00	57 410,00	0,00	57 410,00	57 410,00
6068	Autres matières et fournitures	80,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	340 100,00	0,00		84 200,00	84 200,00	0,00	84 200,00	84 200,00
6132	Locations immobilières	653 096,00	0,00		633 500,00	633 500,00	0,00	633 500,00	633 500,00
61351	Matériel roulant	30 000,00	0,00		31 000,00	31 000,00	0,00	31 000,00	31 000,00
61358	Autres	35 800,00	0,00		34 700,00	34 700,00	0,00	34 700,00	34 700,00
614	Charges locatives et de copropriété	29 500,00	0,00		30 100,00	30 100,00	0,00	30 100,00	30 100,00
61521	Entretien terrains	41 000,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	237 000,00	0,00		205 000,00	205 000,00	0,00	205 000,00	205 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	130 000,00	0,00		119 000,00	119 000,00	0,00	119 000,00	119 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	185 000,00	0,00		235 500,00	235 500,00	0,00	235 500,00	235 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
615232	Entretien, réparations réseaux	27 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	50 000,00	0,00		52 000,00	52 000,00	0,00	52 000,00	52 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 000,00	0,00		24 700,00	24 700,00	0,00	24 700,00	24 700,00
6156	Maintenance	506 491,00	0,00		513 518,00	513 518,00	0,00	513 518,00	513 518,00
6161	Multirisques	125 000,00	0,00		130 000,00	130 000,00	0,00	130 000,00	130 000,00
617	Etudes et recherches	15 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	43 980,00	0,00		52 600,00	52 600,00	0,00	52 600,00	52 600,00
6184	Versements à des organismes de formation	127 000,00	0,00		127 000,00	127 000,00	0,00	127 000,00	127 000,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	15 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6188	Autres frais divers	1 200,00	0,00		25 100,00	25 100,00	0,00	25 100,00	25 100,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 000,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
62268	Autres honoraires, conseils	291 060,00	0,00		219 200,00	219 200,00	0,00	219 200,00	219 200,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	3 000,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6228	Divers	49 500,00	0,00		153 890,00	153 890,00	0,00	153 890,00	153 890,00
6231	Annonces et insertions	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	116 770,00	0,00		38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	38 000,00
6234	Réceptions	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
6236	Catalogues et imprimés	71 760,00	0,00		80 160,00	80 160,00	0,00	80 160,00	80 160,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		8 300,00	8 300,00	0,00	8 300,00	8 300,00
6247	Transports collectifs	73 200,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	16 700,00	0,00		16 700,00	16 700,00	0,00	16 700,00	16 700,00
6261	Frais d'affranchissement	30 000,00	0,00		27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00	27 000,00
6262	Frais de télécommunications	51 220,00	0,00		37 230,00	37 230,00	0,00	37 230,00	37 230,00
627	Services bancaires et assimilés	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	28 535,00	0,00		50 386,00	50 386,00	0,00	50 386,00	50 386,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00		21 400,00	21 400,00	0,00	21 400,00	21 400,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
62872	Remb. frais aux régies avec ps.morale	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
62874	Remb. frais à la Caisse des Ecoles	0,00	0,00		107 000,00	107 000,00	0,00	107 000,00	107 000,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
62878	Remb. frais à des tiers	9 100,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		215 000,00	215 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00
63512	Taxes foncières	256 343,00	0,00		257 621,00	257 621,00	0,00	257 621,00	257 621,00
63513	Autres impôts locaux	4 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
63718	Autres	7 340,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6378	Autres impôts taxes et versements assim.	0,00	0,00		5 860,00	5 860,00	0,00	5 860,00	5 860,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	20 000 000,00	0,00		20 460 000,00	20 460 000,00		20 460 000,00	20 460 000,00
6218	Autre personnel extérieur	145 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00		120 000,00	120 000,00
6331	Versement mobilité	230 835,00	0,00		234 590,00	234 590,00		234 590,00	234 590,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	57 905,00	0,00		58 880,00	58 880,00		58 880,00	58 880,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	219 191,00	0,00		222 840,00	222 840,00		222 840,00	222 840,00
64111	Rémunération principale titulaires	7 465 184,00	0,00		7 044 605,98	7 044 605,98		7 044 605,98	7 044 605,98
64112	SFT, indemnité de résidence	77 058,00	0,00		69 100,00	69 100,00		69 100,00	69 100,00
64113	NBI	45 637,00	0,00		46 140,00	46 140,00		46 140,00	46 140,00
64118	Autres indemnités	1 729 780,00	0,00		1 684 770,00	1 684 770,00		1 684 770,00	1 684 770,00
64131	Rémunérations	3 420 021,00	0,00		3 727 464,02	3 727 464,02		3 727 464,02	3 727 464,02
64132	SFT, indemnité de résidence	43 380,00	0,00		28 670,00	28 670,00		28 670,00	28 670,00
64138	Primes et autres indemnités	817 058,00	0,00		854 570,00	854 570,00		854 570,00	854 570,00
6417	Rémunérations des apprentis	101 078,00	0,00		135 950,00	135 950,00		135 950,00	135 950,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	2 451 329,00	0,00		2 656 870,00	2 656 870,00		2 656 870,00	2 656 870,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	2 577 636,00	0,00		2 948 240,00	2 948 240,00		2 948 240,00	2 948 240,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	170 152,00	0,00		183 410,00	183 410,00		183 410,00	183 410,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	240 000,00	0,00		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	78 252,00	0,00		77 150,00	77 150,00		77 150,00	77 150,00
64731	Allocations chômage versées directement	23 713,00	0,00		24 810,00	24 810,00		24 810,00	24 810,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	70 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00		70 000,00	70 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	36 791,00	0,00		31 940,00	31 940,00		31 940,00	31 940,00
014	Atténuations de produits	170 000,00	0,00		430 000,00	430 000,00		430 000,00	430 000,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	170 000,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
7398	Revers., restitutions et prél. divers	0,00	0,00		280 000,00	280 000,00		280 000,00	280 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 760 000,00	0,00	0,00	2 885 000,00	2 885 000,00	0,00	2 885 000,00	2 885 000,00
65131	Bourses	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65311	Indemnités de fonction	215 000,00	0,00		210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	3 000,00	0,00		1 300,00	1 300,00	0,00	1 300,00	1 300,00
65315	Formation	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	94 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	342 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 140 000,00	0,00		1 240 000,00	1 240 000,00	0,00	1 240 000,00	1 240 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	800 000,00	0,00		1 152 000,00	1 152 000,00	0,00	1 152 000,00	1 152 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	122 360,00	0,00		45 890,00	45 890,00	0,00	45 890,00	45 890,00
65818	Autres	29 750,00	0,00		131 225,00	131 225,00	0,00	131 225,00	131 225,00
65888	Autres	3 890,00	0,00		94 585,00	94 585,00	0,00	94 585,00	94 585,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		29 540 000,00	0,00	0,00	30 260 000,00	30 260 000,00	0,00	30 260 000,00	30 260 000,00
66	Charges financières	315 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	315 000,00	0,00		350 000,00	350 000,00		350 000,00	350 000,00
67	Charges spécifiques (4)	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	50 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00		50 000,00	50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		365 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00		400 000,00	400 000,00
Total des dépenses réelles		29 905 000,00	0,00	0,00	30 660 000,00	30 660 000,00	0,00	30 660 000,00	30 660 000,00
023	Virement à la section d'investissement	2 200 000,00			2 045 000,00	2 045 000,00		2 045 000,00	2 045 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	1 515 000,00			1 545 000,00	1 545 000,00		1 545 000,00	1 545 000,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	1 515 000,00			1 545 000,00	1 545 000,00		1 545 000,00	1 545 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	3 715 000,00			3 590 000,00	3 590 000,00		3 590 000,00	3 590 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					III
					B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	33 620 000,00	0,00	34 250 000,00	34 250 000,00	34 250 000,00
013	Atténuations de charges (3)	180 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	180 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	2 220 000,00	0,00	2 405 000,00	2 405 000,00	2 405 000,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	25 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
70321	Stationnement et location voie publique	750,00	0,00	750,00	750,00	750,00
70323	Red. occupation dom. public	42 300,00	0,00	48 300,00	48 300,00	48 300,00
7062	Redevances services à caractère culturel	348 700,00	0,00	348 700,00	348 700,00	348 700,00
70631	Redevances services à caractère sportif	150 000,00	0,00	187 000,00	187 000,00	187 000,00
7066	Redevances services à caractère social	585 400,00	0,00	639 400,00	639 400,00	639 400,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	897 000,00	0,00	960 000,00	960 000,00	960 000,00
70688	Autres	17 000,00	0,00	21 500,00	21 500,00	21 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	800,00	0,00	800,00	800,00	800,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	62 500,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par des tiers	60 550,00	0,00	63 550,00	63 550,00	63 550,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	6 400 000,00	0,00	6 600 000,00	6 600 000,00	6 600 000,00
73211	Attribution de compensation	5 580 000,00	0,00	5 580 000,00	5 580 000,00	5 580 000,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	555 000,00	0,00	555 000,00	555 000,00	555 000,00
73221	FNGIR	265 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
731	Fiscalité locale	20 405 000,00	0,00	20 775 000,00	20 775 000,00	20 775 000,00
73111	Impôts directs locaux	18 600 000,00	0,00	19 075 000,00	19 075 000,00	19 075 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	1 300 000,00	0,00	1 200 000,00	1 200 000,00	1 200 000,00
73141	Accise sur l'électricité	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	65 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
7318	Autres	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74	Dotations et participations (3)	2 845 000,00	0,00	2 650 000,00	2 650 000,00	2 650 000,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FCTVA	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00	14 500,00
7472	Participation régions	14 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	115 900,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	10 600,00	0,00	4 800,00	4 800,00	4 800,00
74748	Participation autres communes	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	3 400,00	0,00	400,00	400,00	400,00
7478222	Participation Caisses alloc. familiales	2 129 380,00	0,00	2 056 800,00	2 056 800,00	2 056 800,00
747888	Autres	14 490,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
748312	D.C.R.T.P.	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	335 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	45 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	4 000,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	30 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
74888	Autres	4 230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	1 485 000,00	0,00	1 525 000,00	1 525 000,00	1 525 000,00
752	Revenus des immeubles	1 455 000,00	0,00	1 485 620,00	1 485 620,00	1 485 620,00
75888	Autres	30 000,00	0,00	39 380,00	39 380,00	39 380,00
Total des recettes de gestion des services		33 535 000,00	0,00	34 155 000,00	34 155 000,00	34 155 000,00
76	Produits financiers	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		33 605 000,00	0,00	34 205 000,00	34 205 000,00	34 205 000,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	15 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	15 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		15 000,00		45 000,00	45 000,00	45 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES								IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE								A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DEPENSES	2 103 000,00	7 232 850,00	0,00	3 250,00	5 263 000,00	818 300,00	146 300,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	19 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	103 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	848 850,00	0,00	3 250,00	163 000,00	688 300,00	146 300,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	6 365 000,00	0,00	0,00	5 100 000,00	130 000,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	10 455 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	755 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	9 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES							IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)							A1
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL

DEPENSES		313 000,00	10 000,00	70 300,00	50 000,00		16 010 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 000,00	0,00	0,00		2 010 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		19 000,00
204	Subventions d’équipement versées	200 000,00	0,00	0,00	0,00		303 000,00
21	Immobilisations corporelles	113 000,00	0,00	70 300,00	20 000,00		2 053 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	30 000,00		11 625 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	10 000,00	0,00	0,00		12 465 000,00
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		755 000,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		2 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 000,00	0,00	0,00		9 710 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE								A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
	DEPENSES	841 285,00	12 907 541,28	0,00	888 479,12	3 267 788,65	4 953 805,17	4 999 704,71	0,00
011	Charges à caractère général	10 700,00	2 836 629,00	0,00	53 300,00	788 050,00	416 710,00	159 040,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	8 521 497,28	0,00	835 179,12	2 479 738,65	4 537 095,17	3 505 664,71	0,00
014	Atténuations de produits	430 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	585,00	1 549 415,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 335 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	350 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	27 485 000,00	1 949 100,00	0,00	35 000,00	1 303 100,00	809 200,00	2 253 530,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	174 750,00	0,00	35 000,00	908 300,00	606 700,00	639 000,00	0,00
73	Impôts et taxes	6 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	20 775 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	50 000,00	502 970,00	0,00	0,00	394 800,00	82 000,00	1 614 530,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	10 000,00	1 071 380,00	0,00	0,00	0,00	120 500,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES								IV
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)								A2
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL

DEPENSES		0,00	2 231 786,78	20 000,00	470 909,29	78 700,00		30 660 000,00
011	Charges à caractère général	0,00	1 788 150,00	20 000,00	333 721,00	78 700,00		6 485 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	443 636,78	0,00	137 188,29	0,00		20 460 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		430 000,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		2 885 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		350 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	88 700,00	261 670,00	19 700,00	0,00		34 205 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		200 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	14 500,00	12 750,00	14 000,00	0,00		2 405 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		6 600 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		20 775 000,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00		2 650 000,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	74 200,00	248 920,00	0,00	0,00		1 525 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		50 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
00306063 (178)	06/08/2009	410 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00357243 (185)	26/08/2011	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES													IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE													B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 596 181,89									
1641 Emprunts en euros (total)					25 596 181,89									
00705040081-7106879 (189)	laNef	30/12/2021	01/03/2022	01/03/2024	2 000 000,00	F	FIXE	0,650	0,666		A	C	O	A-1
0909/103/001 (186)	SOCIETE GENERALE	12/06/2013	01/07/2013	01/10/2013	1 000 000,00	F	FIXE	3,950	4,068		T	C	O	A-1
1219533 (183)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/04/2012	30/04/2012	01/05/2013	1 000 000,00	F	FIXE	4,510	4,510		A	P	O	A-1
1219536 (182)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	02/04/2012	31/07/2012	01/11/2012	2 000 000,00	V	EURIBOR03M	2,780	2,614		T	C	O	A-1
17105 (176)	SOCIETE GENERALE	26/07/2007	01/07/2008	01/07/2009	2 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	4,100	4,160		A	P	O	E-4
18464 (181)	SOCIETE GENERALE	20/12/2011	30/01/2012	30/03/2012	1 000 000,00	F	FIXE	3,850	3,977		M	C	O	A-1
639891G (190)	CAISSE D'EPARGNE	20/12/2024	26/12/2024	25/06/2025	2 000 000,00	F	FIXE	3,180	3,143		T	C	O	A-1
9015281 (184)	CAISSE D'EPARGNE	19/04/2012	28/06/2012	25/09/2012	1 000 000,00	F	FIXE	4,840	4,951		T	P	O	A-1
9049602 (191)	laNef	12/12/2024	11/04/2025	11/10/2025	2 000 000,00	F	FIXE	3,150	3,169		A	C	O	A-1
A0121258000 (187)	CAISSE D'EPARGNE	18/11/2021	23/12/2021	25/08/2022	4 000 000,00	F	FIXE	0,520	0,536		T	C	O	A-1
MIN260855EUR (177)	laNef	16/07/2008	30/06/2009	01/10/2009	2 000 000,00	F	FIXE	5,350	5,540		T	P	O	A-1
MIN544022EUR (188-CONSO)	Caisse Française de Financement Local	07/12/2021	08/12/2022	01/04/2023	2 000 000,00	F	FIXE	0,750	0,752		T	C	O	A-1
MON279992EUR (173)	LA BANQUE POSTALE	10/06/2013	01/08/2013	01/08/2014	3 596 181,89	F	FIXE	3,950	4,008		A	X Libre	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N
								Niveau de taux (5)	Taux actuel				
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00								
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					0,00								
Total général					25 596 181,89								

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES											IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE											B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt	Capital	Charges d'intérêt (16)	Annuité de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		12 147 298,93					1 708 618,79	251 445,14	0,00	36 159,41
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		12 147 298,93					1 708 618,79	251 445,14	0,00	36 159,41
00705040081-7106879 (189)	N	0,00	A-1	1 714 285,72	11,17	F	FIXE	0,650	142 857,14	11 142,86	0,00	8 563,21
0909/103/001 (186)	N	0,00	A-1	183 333,17	2,50	F	FIXE	3,950	66 666,68	6 340,11	0,00	1 177,68
1219533 (183)	N	0,00	A-1	174 466,33	1,33	F	FIXE	4,510	85 309,40	7 868,43	0,00	2 698,96
1219536 (182)	N	0,00	A-1	233 333,45	1,58	V	EURIBOR03M	4,020	133 333,40	7 714,17	0,00	700,91
17105 (176)	N	0,00	A-1	437 041,03	2,50	F	FIXE	4,700	138 633,12	18 056,99	0,00	1 207,72
18464 (181)	N	0,00	A-1	304 166,67	6,08	F	FIXE	3,850	50 000,00	10 976,53	0,00	54,36
639891G (190)	N	0,00	A-1	1 925 000,00	19,23	F	FIXE	3,180	100 000,00	60 022,50	0,00	1 128,46
9015281 (184)	N	0,00	A-1	135 438,72	1,48	F	FIXE	4,840	89 202,45	4 952,43	0,00	43,51
9049602 (191)	N	0,00	A-1	2 000 000,00	14,78	F	FIXE	3,150	133 333,33	63 000,00	0,00	13 209,86
A0121258000 (187)	N	0,00	A-1	2 600 000,00	6,40	F	FIXE	0,520	400 000,00	12 740,00	0,00	1 150,22
MIN260855EUR (177)	N	0,00	A-1	506 900,44	3,50	F	FIXE	5,350	135 949,95	24 741,54	0,00	54,52
MIN544022EUR (188-CONSO)	N	0,00	A-1	1 633 333,37	12,00	F	FIXE	0,750	133 333,32	11 875,00	0,00	2 812,50
MON279992EUR (173)	N	0,00	A-1	300 000,03	2,58	F	FIXE	3,950	100 000,00	12 014,58	0,00	3 357,50
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											ICNE de l'exercice	
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice				
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)		
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
Total général		0,00		12 147 298,93					1 708 618,79	251 445,14	0,00	36 159,41	

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES						IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS						B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	13	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	12 147 298,93	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS		B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1 500,00 €	2023-07-03
L	M57_FRAIS D'ETUDES DE REVISIONS DOCUMENTS URBANIS	5
L	M57_ETUDES AMORTISSABLES	5
L	M57_FRAIS INSERTION AMORTISSABLES	5
L	M57_SUB.EQUI GPTS COLLECTIVITES	30
L	M57_SUBV AUTRES ETAB.PUBLIC	30
L	M57_SUBV AUTRES ETAB.PUBLIC	30
L	M57_SUBV EQ AUTRES ORG PUB BIENS MOBILIER	5
L	M57_SUBV EQ AUTRES ORG PUB BIENS MOBILIER	40
L	M57_SUB. EQUIP.PERSONNES DT PRIVE	30
L	M57_SUB.EQUIPEMENT EN NATURE	30
L	M57_ATTRIBUTION DE COMPENSATION INVESTISSEMENT	30
L	M57_LOGICIEL INFORMATIQUE	5
L	M57_PLANTATIONS	10
L	M57_AMENAGEMENT DE TERRAINS	10
L	M57_IMMEUBLES DE RAPPORT	50
L	M57_OUTILLAGE DE VOIRIE	10
L	M57_OUTILLAGE	5
L	M57_INSTALLATION GENERALES,AGENCEMENTS	10
L	M57_VEHICULES	10
L	M57_MATERIEL INFORMATIQUE	5
L	M57_MOBILIER DE BUREAU	10
L	M57_MATERIEL DE TELECOMMUNICATION	5
L	M57_MATERIEL DIVERS	10

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		86 802,47	86 802,47	0,00	86 802,47
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		86 802,47	86 802,47	0,00	86 802,47
Provision pour créances douteuses	0,00	12/04/2022	86 802,47	86 802,47	0,00	86 802,47
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		86 802,47	86 802,47	0,00	86 802,47
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00		86 802,47	86 802,47	0,00	86 802,47

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES														IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN														B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					650 000,00	321 658,76											8 666,34	38 549,02
SPLA PORTE DU GRESIVAUDAN	2013	P	Mise en valeur exploitation de bureaux - Pépinière d'entreprises	BANQUE POPULAIRE DES ALPES	650 000,00	321 658,76	7,51	M	F	FIXE	2,888	F	FIXE	2,850	A-1		8 666,34	38 549,02
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					2 474 989,16	1 047 376,63											20 140,14	145 371,63
ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE	2017	P	Construction de 13 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	837 521,43	227 312,00	2,50	A	V	LIVRETA	1,700	V	LIVRETA	2,300	A-1		4 349,03	82 226,61
ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE	2005	P	Construction de 6 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	198 977,95	106 980,47	14,58	A	V	LIVRETA	2,604	V	LIVRETA	1,600	-		1 711,69	6 367,03

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE	2017	P	Acquisition. amélioration de 1 logement - 20 rue du Prè d'Elle	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	31 395,35	25 056,20	23,08	A	V	LIVRETA	3,460	V	LIVRETA	1,700	-		425,96	854,20
OPAC DE L'ISERE	2008	P	Refinancement n° 10 et 30	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	510 888,83	153 437,99	4,00	A	V	LIVRETA	3,563	V	LIVRETA	2,030	-		3 114,79	29 727,32
OPAC DE L'ISERE	2007	P	Refinancement n° 11 et n° 16	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	131 814,86	72 928,48	11,37	S	V	LIVRETA	3,319	V	LIVRETA	2,879	-		2 063,08	5 152,22
OPAC DE L'ISERE	2016	P	Acquisition. amélioration - 4 impasse Saint Jean	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	17 232,94	11 616,83	14,33	A	V	LIVRETA	3,400	V	LIVRETA	1,800	-		209,10	681,51
OPAC DE L'ISERE	2016	P	Acquisition. amélioration de 1 logement rue des Aiguinards	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	12 060,31	8 129,93	14,33	A	V	LIVRETA	3,400	V	LIVRETA	1,800	-		146,34	476,95
OPAC DE L'ISERE	2016	P	Acquisition et amélioration de 1 logement - 73 rue des Aiguinards	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	10 418,47	6 407,49	12,67	A	V	LIVRETA	3,450	V	LIVRETA	1,700	-		108,93	441,87
OPAC DE L'ISERE	2016	P	Acquisition . amélioration de 1 logement - 7 rue des Aiguinards	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	14 665,48	9 019,49	13,67	A	V	LIVRETA	3,450	V	LIVRETA	1,700	A-1		155,48	621,99
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2004	P	Construction de 10 logements - 4 rue des Presles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	143 258,29	73 419,54	13,92	A	V	LIVRETA	2,994	V	LIVRETA	1,950	-		1 431,68	4 611,60
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2004	P	Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 4 rue des Presles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	89 070,32	65 000,40	28,92	A	V	LIVRETA	2,872	V	LIVRETA	1,950	-		1 267,51	1 688,27
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2004	P	Acquisition foncière pour construction de 2 logements - 4 rue des Presles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	15 661,96	8 940,91	28,92	A	V	LIVRETA	2,401	V	LIVRETA	1,450	-		129,65	367,24

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2004	P	Construction de 2 logements - 4 rue des Presles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	16 052,69	6 527,68	13,92	A	V	LIVRETA	2,513	V	LIVRETA	1,450	-		94,65	498,00
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2007	P	Acquisition foncière pour l'amélioration de 1 logement - chemin des Prèles	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	31 739,85	21 957,02	31,67	A	V	LIVRETA	1,949	V	LIVRETA	1,750	-		384,25	517,71
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2008	P	Construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	84 192,75	51 640,19	17,33	A	V	LIVRETA	2,413	V	LIVRETA	1,750	-		903,70	2 465,56
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2008	P	Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	49 994,10	38 955,65	32,33	A	V	LIVRETA	2,374	V	LIVRETA	1,750	-		681,72	882,26
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2008	P	Construction de 1 logement - 2 chemin des Chartreux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	20 139,30	11 935,08	17,33	A	V	LIVRETA	1,909	V	LIVRETA	1,250	-		149,19	595,38
SA HABITATION DES ALPES PLURALIS	2008	P	Acquisition amélioration - 2 chemin des Chartreux	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	14 136,30	10 682,71	32,33	A	V	LIVRETA	1,870	V	LIVRETA	1,250	-		133,53	263,52
SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2001	P	Acquisition Foncière pour construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	55 918,18	38 243,33	25,75	A	V	LIVRETA	3,018	V	LIVRETA	1,950	-		745,75	1 143,40
SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2001	P	Construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	87 421,25	36 988,40	10,75	A	V	LIVRETA	3,167	V	LIVRETA	1,950	-		721,27	3 047,39
SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2004	P	Construction de 3 logements - Clos de Jaillères	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	59 347,80	30 569,80	13,50	A	V	LIVRETA	2,943	V	LIVRETA	1,950	-		596,11	1 920,14

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT	2004	P	Acquisition foncière pour construction de 3 logements - Clos de Jaillères	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATION	43 080,75	31 627,04	28,50	A	V	LIVRETA	2,833	V	LIVRETA	1,950	-		616,73	821,46
TOTAL GENERAL					3 124 989,16	1 369 035,39											28 806,48	183 920,65

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	212 727,06
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	2 049 865,60
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	2 262 592,66
Recettes réelles de fonctionnement	II	34 205 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	6,61

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES

IV

ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					303 000,00
20422	Subventions équilibre acquisition de logements		BAILLEURS SOCIAUX	Entreprise	200 000,00
2046	Attribution de compensation		GRENOBLE ALPES METROPOLE	Etablissement de droit public	103 000,00
FONCTIONNEMENT (total)					2 486 000,00
657363	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'établissement public	CCAS DE MEYLAN	Etablissement de droit public	1 240 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	AS COLLEGE LIONEL TERRAY	Association	700,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	ASPA GYM	Association	3 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	ASPA RUNNING MEYLAN	Association	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	AVF MEYLAN GRESIVAUDAN	Association	300,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	BADMINTON CLUB DE MEYLAN	Association	16 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	CHARLAIX SCALADE	Association	2 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	CHUR ARCANUM	Association	500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	BASKET CLUB LA TRONCHE MEYLAN BCTM	Association	41 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	COMITE DE JUMELAGE	Association	7 750,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	COOPERATION DECENTRALISEE ET CITOYENNE - CDC	Association	500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	ENTENTE SPORTIVE DU RACHAIS ESR	Association	24 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	ENTENTE SPORTIVE MEYLAN LA TRONCHE ESMT	Association	11 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	ESPACE MUSICAL GASTON BAUDRY EMGB	Association	72 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	ENSEMBLE VOCAL ATOUTCHOEUR	Association	500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	GRENOBLE ALP38	Association	20 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	GUC SMH RUGBY FEMININ	Association	1 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	HABITANTS CHARLAIX MAUPERTUIS	Association	600,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	HAND'AMITIE	Association	400,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	HORIZONS JEUNESSE	Association	290 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	IME LES SOURCES	Association	800,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	JUDOKAN MEYLAN	Association	9 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	KARATE SHOTOKAN MEYLAN	Association	1 000,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	LES ARCHERS DE ROCHASSON	Association	500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	LA TRONCHE MEYLAN CORENC BASKET - LTMC	Association	8 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	L'OUTIL EN MAIN	Association	500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN BANDO KICK BOXING	Association	2 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN CYCLO	Association	600,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN ESCRIME	Association	36 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN GRENOBLE HANDBASKET MGH	Association	8 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN HAND BALL MHB	Association	36 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN PLONGEE	Association	1 900,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN SKI DE RANDO	Association	200,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN SKI	Association	2 500,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	MEYLAN TENNIS	Association	2 100,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	ORCHESTRE REGIONAL DU DAUPHINE	Association	700,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	SECOURS CATHOLIQUE	Association	150,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	SITE ET PATRIMOINE	Association	950,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	TAEKWONDO MEYLAN	Association	4 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	TENNIS TABLE MEYLAN LA TRONCHE GRENOBLE TTTMG	Association	4 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	UNION QUARTIER HAUT MEYLAN	Association	700,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	UNION QUARTIER BEALIERES	Association	1 800,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	UNION QUARTIER BUCLOS GRAND PRE	Association	2 000,00
65748	Subvention de fonctionnement	Fonctionnement de l'association	VIVRE AUX AIGUINARDS	Association	250,00
65748	Subventions non affectées		ENVELOPPE SUBVENTIONS SUR PROJET	Association	191 600,00
65748	Subventions RIE + Chèques vacances + Activités	Fonctionnement de l'association	COMITE OEUVRES SOCIALES DE MEYLAN	Association	342 000,00
65888	Participation	Fonctionnement de l'association	PARTAGE ET VIE	Association	94 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES				IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N				B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		91,00	8,00	99,00	66,14	30,67	96,81
Adjoint administratif terr.	C	45,00	6,00	51,00	43,64	6,07	49,71
Attaché	A	26,00	1,00	27,00	10,50	16,00	26,50
Rédacteur	B	20,00	1,00	21,00	12,00	8,60	20,60
FILIERE TECHNIQUE (c)		124,00	64,00	188,00	120,74	48,98	169,72
Adjoint technique territorial	C	78,00	63,00	141,00	91,94	30,98	122,92
Agent de maîtrise	C	19,00	1,00	20,00	18,80	1,00	19,80
Ingénieur	A	9,00	0,00	9,00	3,00	6,00	9,00
Technicien	B	18,00	0,00	18,00	7,00	11,00	18,00
FILIERE SOCIALE (d)		53,00	5,00	58,00	34,30	21,98	56,28
Agent social	C	31,00	4,00	35,00	18,80	14,98	33,78
Agent spéc écoles mat	C	11,00	1,00	12,00	8,50	3,00	11,50
Educateur ter. jeunes enfants	A	11,00	0,00	11,00	7,00	4,00	11,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		31,00	3,00	34,00	20,00	13,40	33,40
Auxiliaire puériculture	B	26,00	3,00	29,00	16,00	12,40	28,40
Infirmier en soins généraux	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Puéricultrice	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		7,00	9,00	16,00	5,61	3,84	9,45
Educateur territorial A.P.S	B	6,00	5,00	11,00	5,61	2,07	7,68
Opérateur territorial A.P.S	C	1,00	4,00	5,00	0,00	1,77	1,77

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE CULTURELLE (h)		27,00	20,00	47,00	25,79	10,58	36,37
Adjoint territorial patrimoine	C	8,00	0,00	8,00	7,00	1,00	8,00
Assistant de conservation	B	8,00	1,00	9,00	5,00	3,50	8,50
Assistant ens. artistique	B	9,00	19,00	28,00	11,79	6,08	17,87
Bibliothécaire territorial	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE ANIMATION (i)		20,00	79,00	99,00	19,02	34,15	53,17
Adjoint territorial animation	C	11,00	79,00	90,00	13,02	31,15	44,17
Animateur	B	9,00	0,00	9,00	6,00	3,00	9,00
FILIERE POLICE (j)		11,00	0,00	11,00	11,00	0,00	11,00
Chef de service de police	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Gardien Brigadier	C	9,00	0,00	9,00	9,00	0,00	9,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		364,00	188,00	552,00	302,60	163,60	466,20

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
19/09/2012 - CAPITAL SOCIAL INOVATION	SPLA PORTE DU GRESIVAUDAN			9 000,00
19/11/2019 - SOUSCRIPTION DE 4 PARTS SOCIALES	SCIC CITIZ ALPES LOIRE			3 000,00
17/01/2020 - SOUSCRIPTION DE 1 ACTION	AGENCE LOCALE DE L ISERE			500,00
10/09/2021 - SOUSCRIPTION DE 5 ACTIONS	SPL SAGES			1 820,00
17/05/2022 - SOUSCRIPTION DE 200 ACTIONS	ENERGY CITOYENNES			20 000,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/10/2001 - Acquisition Foncière pour construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			55 918,18
01/10/2001 - Construction de 4 logements - Clos de Chartreuse	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			87 421,25
01/09/2003 - Acquisition et amélioration de 1 logement - 73 rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			10 418,47
01/09/2003 - Acquisition . amélioration de 1 logement - 7 rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			14 665,48
01/07/2004 - Construction de 3 logements - Clos de Jaillères	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			59 347,80
01/07/2004 - Acquisition foncière pour construction de 3 logements - Clos de Jaillères	SAHLM DAUPHINOISE POUR L'HABITAT			43 080,75
01/12/2004 - Construction de 10 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			143 258,29
01/12/2004 - Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			89 070,32
01/12/2004 - Acquisition foncière pour construction de 2 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			15 661,96
01/12/2004 - Construction de 2 logements - 4 rue des Presles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			16 052,69
01/02/2005 - Acquisition. amélioration de 1 logement - 20 rue du Prè d'Elle	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			31 395,35
01/05/2005 - Acquisition. amélioration - 4 impasse Saint Jean	OPAC DE L'ISERE			17 232,94
01/05/2005 - Acquisition. amélioration de 1 logement rue des Aiguinards	OPAC DE L'ISERE			12 060,31

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
01/08/2005 - Construction de 6 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			198 977,95
01/09/2005 - Construction de 13 logements - Le trèfle de Charlaix Sud	ACTIS OPAC REGION GRENOBLOISE			837 521,43
15/05/2007 - Refinancement n° 11 et n° 16	OPAC DE L'ISERE			131 814,86
01/09/2007 - Acquisition foncière pour l'amélioration de 1 logement - chemin des Prèles	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			31 739,85
01/01/2008 - Refinancement n° 10 et 30	OPAC DE L'ISERE			510 888,83
01/05/2008 - Construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			84 192,75
01/05/2008 - Acquisition foncière pour construction de 4 logements - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			49 994,10
01/05/2008 - Construction de 1 logement - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			20 139,30
01/05/2008 - Acquisition. amélioration - 2 chemin des Chartreux	SA HABITATION DES ALPES PLURALIS			14 136,30
19/06/2013 - Mise en valeur exploitation de bureaux - Pépinière d'entreprises	SPLA PORTE DU GRESIVAUDAN			650 000,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
- Subvention de fonctionnement	CCAS DE MEYLAN			1 240 000,00
- Subvention de fonctionnement	COMITE D OEUVRVES SOCIALES			342 000,00
- Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION HORIZONS			290 000,00
- Subvention de fonctionnement	ASSOCIATION PARTAGE ET VIE			94 000,00
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
GRENOBLE ALPES METROPOLE	01/01/2000	Fiscalité mixte	0,00
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES		B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre communal d'action sociale	03/07/1996	03/07/1996		non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	2 045 000,00	2 045 000,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	4 345 000,00	4 345 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 300 000,00	2 300 000,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	2 045 000,00	I 2 045 000,00
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	2 000 000,00	2 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	2 000 000,00	2 000 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	45 000,00	45 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<i>45 000,00</i>	<i>45 000,00</i>

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES		C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	4 345 000,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	755 000,00	755 000,00
10222	FCTVA	755 000,00	755 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	3 590 000,00	3 590 000,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	10 000,00	10 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	10 000,00	10 000,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	0,00	0,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	80 000,00	80 000,00
280415342	<i>IC : Bâtiments, installations</i>	0,00	0,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	30 000,00	30 000,00
2804183	<i>Autres org pub-Proj infrastruct int nat.</i>	5 000,00	5 000,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	270 000,00	270 000,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	35 000,00	35 000,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	65 000,00	65 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	100 000,00	100 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	25 000,00	25 000,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	60 000,00	60 000,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	25 000,00	25 000,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	0,00	0,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	45 000,00	45 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	10 000,00	10 000,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	300 000,00	300 000,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	135 000,00	135 000,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	80 000,00	80 000,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	10 000,00	10 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	250 000,00	250 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 045 000,00	2 045 000,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Bâtiments industriel et commerciaux	BIC	25/06/2007	25/06/2007	Patrimoine économique de la ville
Lotissement - ZAC	Inovallée	18/05/2010	18/05/2010	Patrimoine économique de la ville

IV – ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS

D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		0,00	0,00	42,57 %	0,00	18 670 000,00
TFPNB		0,00	0,00	78,09 %	0,00	110 000,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		0,00	0,00	13,64 %	0,00	295 000,00
TOTAL		0,00	0,00			19 075 000,00
						0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailer les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES		V
ARRETE ET SIGNATURES		A

Nombre de membres en exercice : 33

Nombre de membres présents : 27

Nombre de suffrages exprimés : 31

VOTES :

Pour : 25

Contre : 6

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/12/2025

Présenté par Le Maire (1),

A Meylan, le 15/12/2025

Délibéré par l'assemblée , le conseil municipal(2), réunie en session ordinaire

A Meylan, le 15/12/2025

Les membres de l'assemblée délibérante , le conseil municipal (2),(3).

01- Philippe CARDIN	
02- Mélina HERENGER	
03- Antoine JAMMES	
04- Christel REFOUR	
05- Christophe BATAILH	
06- Véronique CLERC	
07- Céline BECKER	
08- Stéphane MAIRE	
09- Marie-Odile NOVELLI	
10- Jean Baptiste CAILLET	
11- Henri BIRON	
12- Sylvie CHARLETY	
13- Jean-Pierre DESBENOIT	
14- Dominique PERNOT	
15- Pierre GUERIN	
16- Aude DUBRULLE	
17- Isabelle MALZY	
18- Christine ELISE	
19- Melvin GIBSON	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

20- Antoine NAILLON	
21- Ilyès POURRET	
22- Noémie DELIN	
23- Yuthi YEM	
24- Francis PILLOT	
25- Pascal OLIVIERI	
26- Joëlle HOURS	
27- Leïla GADDAS	
28- Thibault PARMENTIER	
29- Gabriel MOREAU	
30- Anne-Marie BOULLIER	
31- Jocelyne OLIVIERI	
32- Brett KRAABEL	
33- Monique FRAYSSE GUIGLINI	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

Résumé de l'acte

038-213802291-20251215-2025_12_15_11-BF

Numéro de l'acte : 2025_12_15_11
Date de décision : lundi 15 décembre 2025
Nature de l'acte : BF
Objet : Budget Ville - Approbation du budget primitif 2026
Classification : 7.1 - Decisions budgétaires
Rédacteur : Andrea PERRIN
AR reçu le : 19/12/2025
Numéro AR : 038-213802291-20251215-2025_12_15_11-BF
Document principal : 99_BU-PESPREF_01202601_seal.xml

Pièces jointes :

99_BU-DELIBERATION EXECUTOIRE 2025_12_15_11
Budget Ville-Approbation budget primitif 2026.pdf
99_BU-Annexe 2025_12_15_11a.pdf
99_BU-Annexe 2025_12_15_11b.pdf

Historique :

19/12/25 16:11	En cours de création	
19/12/25 16:15	En préparation	Andrea PERRIN
19/12/25 16:15	Reçu	Andrea PERRIN
19/12/25 16:16	En cours de transmission	
19/12/25 16:16	Transmis en Préfecture	
19/12/25 16:32	Accusé de réception reçu	
19/12/25 16:38	Accusé de réception reçu Andrea PERRIN	
19/12/25 16:38	Accusé de réception reçu Andrea PERRIN	
19/12/25 16:38	Accusé de réception reçu Andrea PERRIN	
19/12/25 16:39	Accusé de réception reçu Andrea PERRIN	
19/12/25 16:39	Accusé de réception reçu Andrea PERRIN	
19/12/25 16:39	Accusé de réception reçu Andrea PERRIN	